

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2020**

Convocation le 08 juin 2020

L'an deux mil vingt, le vendredi douze juin, à dix-neuf heures et trente minutes le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes du bourg de Carnac, sous la présidence de Monsieur le Maire de Carnac-Rouffiac, Mathieu MOLINIE.

**Etaient présents :** Messieurs Patrick AMAT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Mathieu MOLINIE, Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Marion MAGAGNOSC, Virginie MASSON, Christelle SOUQUES-MIAN, Véronique SUDRE, Jocelyne VINCENT-ANDRIEU.

**Etait excusé :** Laurent LAGARDE

**Secrétaire de séance :** Anthony HENRAS

**Désignation des délégués syndicaux : Fédération départementale d'énergie**  
**du Lot**

M. le Maire expose aux conseillers qu'en application des dispositions de l'article L 5211-8 du code des Collectivités Territoriales, le mandat des délégués du Conseil Municipal au sein des Comités des syndicats intercommunaux auxquels adhère la commune, prend fin lors de l'installation du nouveau Comité.

Il convient en conséquence de désigner les délégués du Conseil Municipal au sein de la Fédération Départementale d'Energies du Lot (FDEL) en application de l'article L5711-1 du CGCT modifié par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 - art. 31.

Il est rappelé que le nombre de ces délégués est fixé par l'article 5 des statuts de la FDEL votés le 26 mars 2018, à savoir un délégué par commune de moins de 1.000 habitants, deux pour 1.000 ou plus (Population totale).

Après examen, le Conseil Municipal décide de désigner :

Délégué titulaire :

- Mathieu MOLINIE

Délégué suppléant :

- Jean-Louis VENDRIES

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**A CARNAC-ROUFFIAC, le 12 juin 2020**

Le Maire,  
 Mathieu MOLINIE



Fait et délibéré en séance publique,  
 les jour, mois et an que dessus  
 Cet acte a été publié le 16/06/2020

Le Maire  
 Mathieu MOLINIE

